



Conseil de
Développement

CHATEAUBRIANT - DERVAL

SEPTEMBRE 2022

ALIMENTATION ET PRÉCARITÉ

Rapport du Conseil de Développement



I. Partie 1 : la démarche

A. De l'idée au projet

La thématique de l'alimentation était ressortie dès septembre 2019 parmi les membres. La mise en place d'un projet alimentaire de territoire par la Communauté de Communes allié à des préoccupations citoyennes montantes autour des circuits courts, de l'accès à une alimentation locale de qualité ont fait émerger ce thème.

En septembre 2020, le Conseil d'Administration a souhaité réorienter la démarche autour de ce sujet, et dans un contexte de crise COVID, la question de la précarité alimentaire a pris tout son sens.

Une fiche-projet a été complétée par les membres mobilisés pour porter cette démarche, ainsi que le président.

Groupe "Alimentation" / Conseil de Développement	
Référents du groupe : Yannick GOINARD, Didier GARNIER	
Rédacteurs de la fiche : Yannick GOINARD, Didier GARNIER, Yves LE GALL	
Contexte/Constats sur la thématique / Contexte / Pourquoi vouloir se saisir de ce thème ? <i>Dans un contexte de crise économique et d'augmentation de la précarité alimentaire suite à la crise sanitaire du COVID 19, et en complément du Projet Alimentaire de Territoire, le Conseil de Développement se propose de travailler sur la thématique de la précarité alimentaire sur le territoire intercommunal, en lien avec les acteurs locaux concernés.</i>	
Objectif(s) du groupe de travail <i>Thème : Alimentation et précarité</i> <i>Objectifs :</i> <i>La crise sanitaire a fragilisé certains des habitants de notre territoire, aussi le CD se propose de :</i> <ul style="list-style-type: none">● <i>faire un état des lieux de la précarité alimentaire sur le territoire,</i>● <i>de faire le point sur les solutions qui ont déjà été mises en œuvre, d'en faire le bilan,</i>● <i>de proposer de nouvelles solutions ou initiatives citoyennes pour pallier à cette problématique</i> <i>Toute cette réflexion sera engagée avec les différents acteurs locaux concernés.</i>	3 Axes de réflexion <ul style="list-style-type: none">● <i>le jardin vivrier (jardin partagé, parcelle de jardin, faire son jardin...)</i>● <i>la lutte contre le gaspillage alimentaire</i>● <i>L'éducation alimentaire et la santé</i>

Méthode de travail du groupe et calendrier envisagés

1. **Etablissement d'un état des lieux local**
2. **Préparation et Réalisation d'un canevas d'entretien**, avec au préalable: identification des acteurs, recherche d'articles de presse, d'initiatives extérieures sur le sujet, recueil de données, de manière individuelle... pour ensuite construire une grille d'entretien collectivement
3. **Rencontres avec différents acteurs de ce domaine** (1er semestre 2021) points forts / points faibles / manques (février à mai 2021) - à voir pour restitution/ synthèse des entretiens sur une matrice AFOM/SWOT
4. **Présentation de ce bilan lors de l'AG**
5. **Réflexion avec les partenaires** sur les actions à engager pour améliorer les points faibles ou les manques (atelier participatif) (septembre 2021)
6. **Présentation de la synthèse** sous la forme de plan d'actions aux partenaires en essayant de trouver des porteurs pour ces actions (octobre 2021)

Participants ? / ouverture du groupe ? / communication ?

- 1) envoi d'un courrier aux différents interlocuteurs identifiés
- 2) Communication "grand public" en janvier
 - après validation par le CA du 7 décembre
 - Communication facebook, facebook de la com com ?, presse, site internet

Cela implique d'avancer en décembre 2020 sur :

- création d'un visuel
- rédaction et présentation de la démarche
- création d'un google sheet pour recenser tous les acteurs/ interlocuteurs à informer dans la perspective d'aller les rencontrer (contact téléphonique à suivre)

Acteurs à aller rencontrer, à mobiliser ?

- Espace de vie sociale (Centre socio Culturel interco, RAP (qui fait depuis toujours des ateliers cuisine), potes des 7 lieux, ARCEL, rencontres (qui a un axe "jardin")...
- Club des aînés,
- CCAS
- Association d'aide (resto du cœur, Saint Vincent de Paul....)
- Le conseil départemental (qui ?)
- La chargée de mission PAT

Critères de réussite/ Pour vous la démarche sera réussie si :

- de nouvelles actions sont mise en œuvre
- s'il y a un progrès par rapport ce qui existe comme par exemple la généralisation d'actions qui existent mais de manière isolées

Points de vigilance

Faire des équipes de "3" pour faire des entretiens - avec partage des tâches pour restitution croisée sur framapad ou google doc

Faire attention à la posture (ne pas être dans jugement, objectiver les informations...)

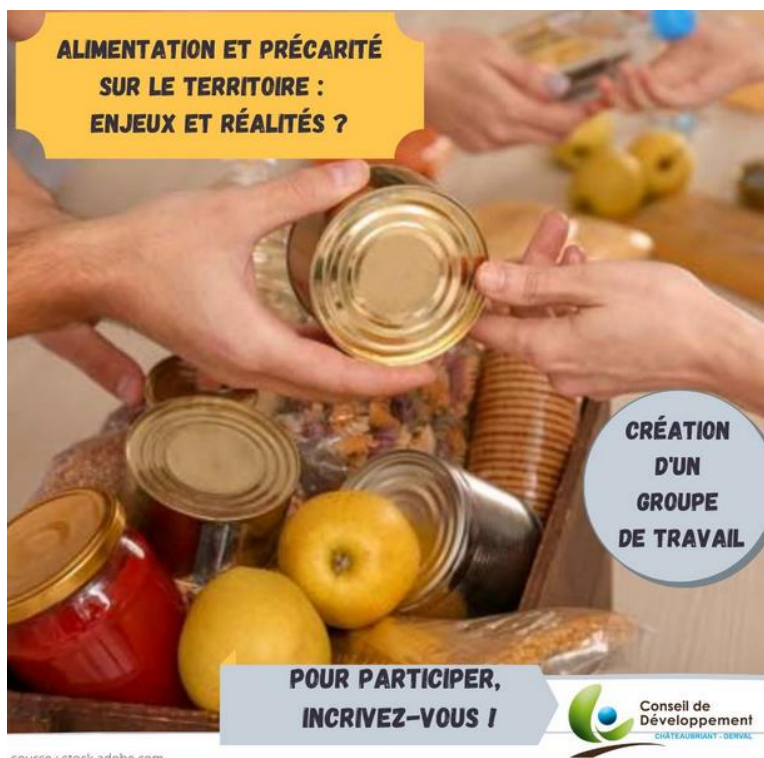
Délais / calendrier

Bilan des points 1 et 2 présentés à l'AG

- Rapport d'étape en juin 2021
- Rapport final juin 2022

B. Communiquer pour mobiliser

- Site internet/ facebook : Création d'un visuel



source : stock adobe.com



- Article presse : Eclairer du 29/01/2021

SOCIÉTÉ. Des volontaires recherchés pour œuvrer contre la précarité alimentaire

Le Conseil de développement du pays de Châteaubriant recherche des volontaires pour participer à son nouveau projet tourné vers l'alimentation et la précarité.

Malgré la crise sanitaire, le Conseil de développement Châteaubriant-Derval poursuit son action sur le territoire.

En ce début d'année, l'instance participative de la communauté de communes s'apprête à se pencher sur un nouveau sujet plus que jamais d'actualité en France et dans le pays de Châteaubriant : l'alimentation et la précarité.

Une précarité alimentaire accentuée par la crise

« Du fait de la crise du Covid-19, une partie de la population s'est retrouvée en situation de précarité, ce qui a des conséquences sur l'alimentation », constate Yves

Le Gall, président du conseil de développement.

Une précarité alimentaire constatée au niveau nationale, notamment par le Secours populaire et l'institut Ipsos, qui indiquent que « 40 % des Français, dont 64 % des modestes, se restreignent sur la qualité de leur alimentation pour des raisons financières ».

Les demandes d'aides alimentaires auprès des associations sont également en forte hausse sur le plan national.

« On considère une personne en état de précarité alimentaire lorsqu'elle ne parvient pas à se nourrir convenablement (qualité et quantité) pour des raisons financières. Ne pas pouvoir accéder en quantité suffisante à une nourriture saine et équilibrée c'est ouvrir la porte aux problèmes de santé et de bien-être. [...] Lorsqu'il faut serrer le budget, c'est souvent le poste de l'alimentation qui sert de variable d'ajustement

dans les budgets des ménages les plus précaires. »

Un groupe de travail pour proposer des solutions

Un constat que le Conseil de développement souhaite affiner à l'échelle locale. « Est-ce aussi le cas sur notre territoire ? Dans quelles proportions ? Avec quelles problématiques ? Quelles solutions envisager pour améliorer la situation ? »

Pour répondre à ces questions, le Conseil de développement lance un appel aux volontaires, afin de constituer un groupe de travail qui planchera de long en large sur le sujet et dressera un état des lieux local.

« Beaucoup de personnes des territoires ruraux refusent par exemple l'aide qui leur est due, par honte », souligne Yves Le Gall.

Une fois constitué, ce groupe de travail, ouvert à tous les habitants de la communauté de



Yves Le Gall (à droite), président du Conseil de développement Châteaubriant-Derval, Martine Bly, Yannick Goinard, secrétaire et Didier Garnier, trésorier.

communes, ira notamment à la rencontre des associations concernées par ces questions. « On verra ensuite ce qu'il est possible de mettre en place sur notre territoire pour lutter contre cette précarité alimentaire. »

La démarche doit aboutir à la

construction de fiches d'actions destinées aux élus et associations, pour les mettre en œuvre localement.

La première réunion aura lieu en présentiel le 8 février, à 18 h, à la maison de l'innovation de Châteaubriant. Une visioconférence sera organisée

en cas de nouvelles mesures sanitaires.

L.G.

■ Pour participer au groupe de travail : codevchateaubriantderval@gmail.com ou 07 83 16 24 81

- Forum des associations de Châteaubriant – septembre 2021

LA DÉMARCHE



LE GROUPE DE TRAVAIL



- une réunion par mois en moyenne
- des entretiens réalisés par les membres
- une conférence préparée par le groupe
- des préconisations élaborées collectivement
- utilisation d'outils collaboratifs de partage d'informations

CONTACT

5 rue Gabriel Delatour - 44110 Châteaubriant
codevchateaubriantderval@gmail.com - 07.83.16.24.83
www.cd-chateaubriant-derval.fr

C. Constitution d'une groupe "ouvert"

- Composition du groupe de travail :

- Yannick GOINARD
- Didier GARNIER
- Yves Le Gall
- Serge Depaigne
- Sébastien Rouxel
- Olivia Cossard
- Didier Blanc
- Sébastien Brizard
- Françoise Guinchard
- Véronique Duchatelle
- Jean-Charles Poulard

- Organisation :

- 2 référents préparent les réunions avec l'animatrice et pilotent la démarche
- Un fonctionnement alternant visioconférence et réunion en présentiel à la maison de l'innovation, au gré des protocoles sanitaires

5. Une progression en plusieurs étapes inspirée de “la facilitation de territoire”

La méthodologie développée dans cette démarche s’est inspirée de la « facilitation de territoire » développée par Collporterre, dans le sens où l’enjeu était d’amener les membres du Conseil de Développement à aller à la rencontre des acteurs du territoire, de ceux qui sont acteurs de la thématique de la précarité alimentaire.

Le contenu récolté a servi de base à construire et alimenter la suite de la démarche.

6. Démarche de veille pour alimenter les réflexions du groupe :

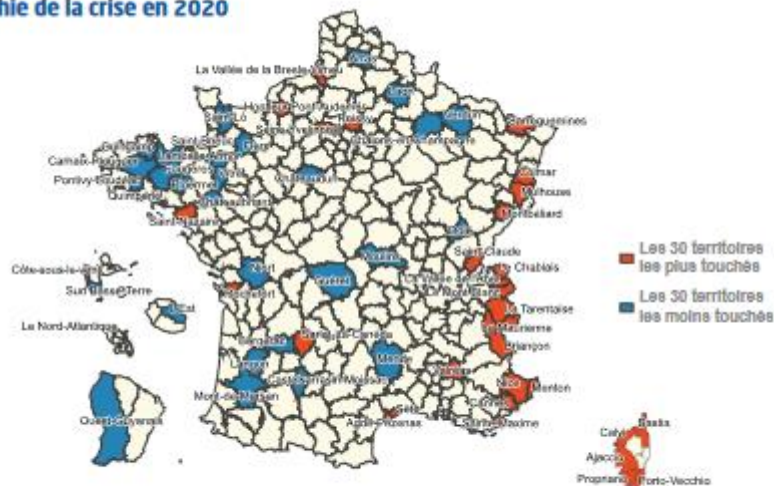


II. Partie 2 : Etat des lieux

1. Un territoire peu touché par la crise

Châteaubriant-Derval fait partie des 30 territoires les moins touchés par la crise :

Géographie de la crise en 2020



1. L'accès à certaines données utilisées dans le cadre de cette publication a été réalisé au sein d'environnements sécurisés du Centre d'accès sécurisé aux données - CASD (Réf. 10.34724/CASD).

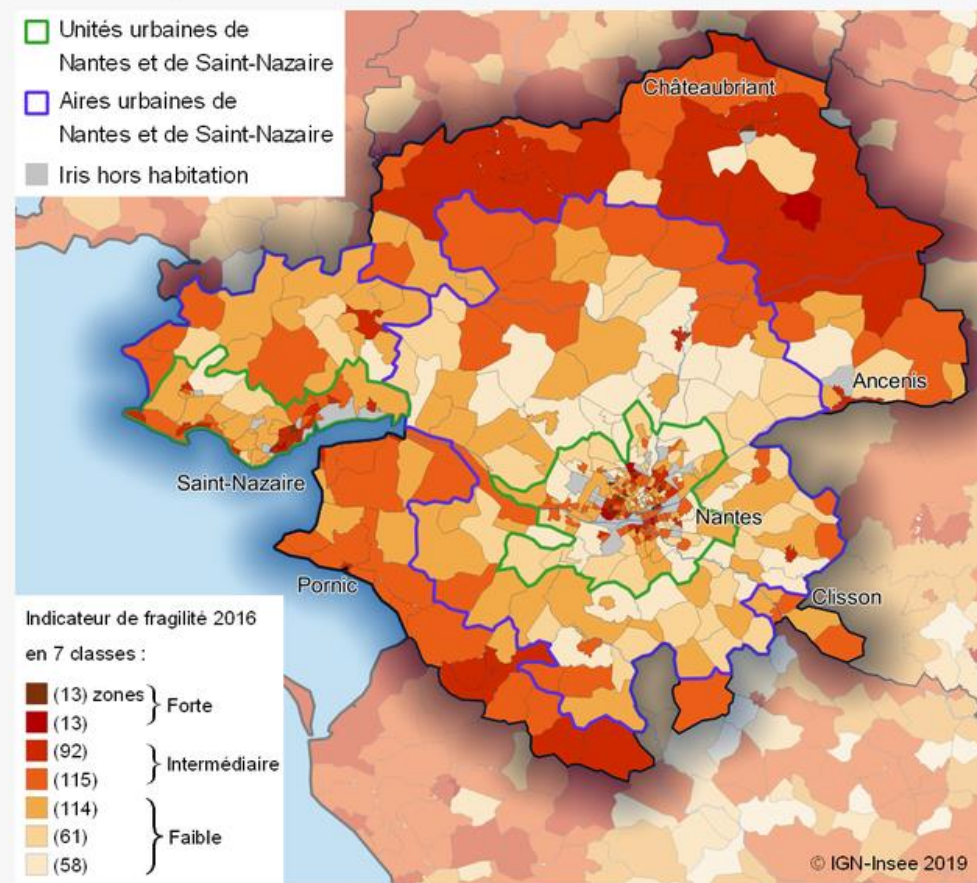
Source :

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2021-na-100-emploi-2020-geographie-crise-avril.pdf>

2- Des fragilités sur le territoire

Figure 2 – Baisse de la fragilité dans les couronnes des grandes aires urbaines de Loire-Atlantique

Indicateur de fragilité en Loire-Atlantique en 2016

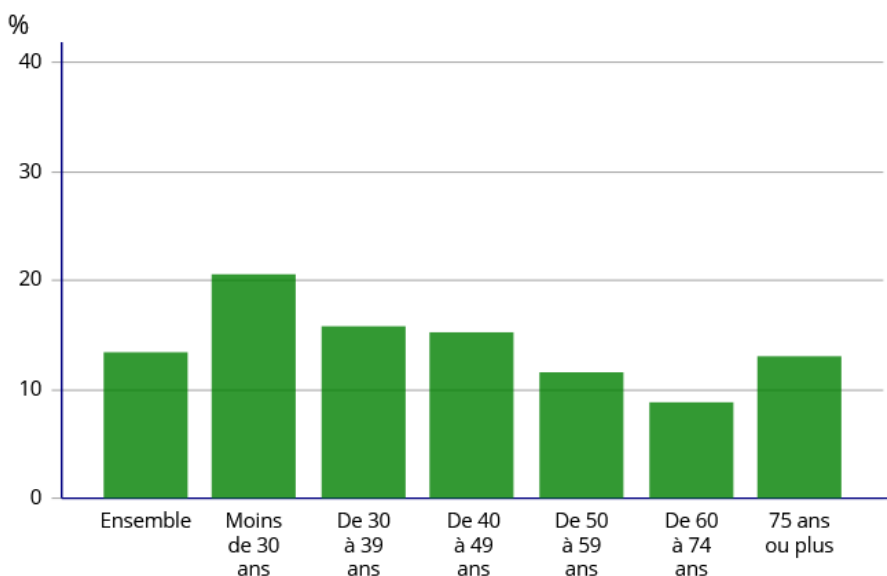


Source : https://www.insee.fr/fr/statistiques/4242357#figure2_radio2

Des fragilités au nord du département qui se maintiennent

Des zones de fragilité intermédiaire se trouvent au sein des espaces ruraux du département, en particulier au nord. Cette partie du département, aux alentours de Châteaubriant, est classée en zone de revitalisation rurale depuis 2017. Au regard de l'indicateur, la fragilité intermédiaire y semble homogène. La fragilité provient principalement des parts de non-diplômés (24,5 % de la population des 15-64 ans) et d'ouvriers non qualifiés (13,4 %), nettement supérieures à la moyenne départementale. Les personnes âgées y sont également plus présentes (+ 1,2 point). Si le chômage est au niveau de la moyenne départementale, les personnes en recherche d'emploi y sont plus souvent depuis plus d'un an (42,2 % des chômeurs contre 39,4 %). Le chômage de longue durée progresse (+ 3,8 points) sur cette zone entre 2006 et 2016, alors qu'il est stable au niveau du département. Les autres composantes de la fragilité évoluent de la même manière qu'au niveau départemental, voire de manière plus favorable pour les personnes non diplômées. Dans cette partie du département, la part de logements HLM est moins élevée qu'en moyenne départementale (7 % contre 11 %). Les habitants sont plus souvent propriétaires de leur logement (10 points d'écart), en raison notamment du foncier plus abordable. Cependant, les logements sont plus souvent anciens : 32 % des logements ont été construits avant 1946 contre 17 % en moyenne sur le département. La vacance de logements (10 % des logements) est aussi supérieure aux moyennes départementales (6 %) et nationale (8 %), l'offre étant inadaptée aux besoins des ménages ou nécessitant des travaux de rénovation importants. Ces difficultés concernent également quelques communes au sud du département, notamment entre Machecoul et Legé.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2019



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2021.

3- le profil des bénéficiaires de l'aide alimentaire où l'invisibilité de la précarité

Cet extrait du rapport : « La pauvreté en rural ; quels acteurs, quelles actions pour quels projets ? L'exemple de la région Auvergne-Rhône-Alpes » illustre bien ce qui a pu être ressenti ou pressenti à travers les entretiens menés.

« Une autre caractéristique de la pauvreté en milieu rural tient au poids de l'interconnaissance. Les acteurs locaux constatent que de nombreuses personnes taisent leurs difficultés jusqu'à ce qu'elles ne puissent plus faire autrement que d'en parler.

La prise de contact avec un travailleur social n'est pas facile : « Je préfère me débrouiller par moi-même. Oh mais j'ai mis longtemps à aller voir l'assistante sociale, car moi je n'aime pas ça du tout, mais du tout », déclare ainsi l'un des bénéficiaires de l'aide alimentaire en milieu rural. Certaines personnes en situation de pauvreté ont recours aux amis plus qu'aux institutions, par méconnaissance et parfois aussi par méfiance et peur du contrôle social [Tallon, in Transrural-initiatives 2019]. En effet, lorsqu'elles se retrouvent dans une situation délicate, ces populations ne bénéficient pas de la relative protection qu'assure l'anonymat des villes [Pagès 2001] l'interconnaissance accentue la visibilité sociale et génère une stigmatisation. Comme l'indique une assistante sociale, des jugements hâtifs peuvent être plus facilement portés, dans les territoires où les habitants ont « accès à l'image de l'autre ».

Pourtant, une des représentations persistantes autour du milieu rural est celle de la solidarité, de l'entraide. Si elle existe toujours, elle est ambivalente : « filet protecteur lié aux solidarités locales d'un côté, de stigmatisation des marginaux et de traitement inégal des nouveaux venus de l'autre » Une assistante sociale du département de l'Ain en témoigne : « Et puis moi je vois même les petits jeunes qui viennent s'installer, s'ils n'ont pas le permis de conduire, ils sont isolés. Ce n'est pas les gens qui vont frapper à leur porte en disant 'est-ce que vous avez besoin de quelque chose', à la limite des voisins.

Je pense qu'il y aurait beaucoup à faire dans ce sens-là, mais ce n'est pas si simple que ça. C'est compliqué comme dans toutes les petites communes ». L'isolement de certains ménages ruraux, l'invisibilité fréquente de la pauvreté, évoqués à la fois par les travailleurs sociaux et des bénévoles, associatifs nécessitent une vigilance « multi-acteurs ».

Outre les voisins, d'autres personnes facilitent la prise de contact des familles avec un professionnel, comme un facteur ou une sage-femme : « elle va nous parler de la situation mais elle va faire en sorte de leur parler de la permanence, de l'assistante sociale, si elle voit qu'ils ne sont pas venus elle va leur en reparler. Elle va faire tout ce travail-là pour essayer de les orienter vers nous » (Assistante sociale).

Pour les sociologues, l'importance de la valeur travail dans les sociétés rurales peut aussi favoriser l'invisibilité de la pauvreté, elle conduit à « un effacement de ceux qui n'ont pas de travail » et qui ainsi se retrouvent en marge, voire exclus [Even & Coly 2017]. Il reste que le non recours peut aussi être volontaire pour ceux qui cherchent en l'espace rural un espace refuge face aux institutions sociales

Source : <https://journals.openedition.org/bagf/pdf/6171>

4- Comment se situe notre territoire

La Communauté de Communes Châteaubriant - Derval possède un certain nombre de fragilité par rapport à d'autres intercommunalités du département.

La part de personnes non diplômées est importante et d'autre part certaines personnes ne possèdent même aucune qualification professionnelle ayant pour conséquence des revenus faibles.

La part de l'emploi cadre ou cadre supérieur est très faible sur son territoire

Un autre paramètre est l'âge des habitants, relativement plus vieux que la moyenne départementale. A part des citadins, revenus vivre leur retraite dans les communes de leurs origines, la grande majorité des retraités est issue du monde agricole et de ce fait a de très faibles revenus.

L'habitat contribue aussi à cette fragilité. Cet habitat relativement ancien et peu cher du fait de son état moyen, nombreux devront être remis en état pour correspondre aux nouvelles normes environnementales pour pouvoir être continué à être loué, entraîne aussi un attrait pour les citadins à très faible revenu. Pour ces personnes cela a souvent pour conséquence des problèmes de mobilité.

Cette population est habituée à se débrouiller seule ou avoir recours à des voisins ou amis, souvent elle se contente de peu, et n'ose pas demander les aides sociales auxquelles elle pourrait prétendre, afin de ne pas montrer ses difficultés.

III. Partie 3 : Rencontres des acteurs de l'aide alimentaire : constats et synthèse

1. Réaliser un état des lieux de l'aide alimentaire

La première action du groupe était de faire un état des lieux de l'aide alimentaire sur le territoire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval.

Pour ce faire il était nécessaire de rencontrer les différentes structures d'aide alimentaire. Ces rencontres se sont faites souvent en binôme et sur la base d'un canevas (grille d'entretien annexe) préparé en commun par le groupe afin d'essayer de recueillir les informations suivant le même schéma.

Nous avons donc rencontré :

- Le Secours Populaire,
 - Saint Vincent de Paul,
 - Les restos du Cœur de Châteaubriant,
 - Les restos du Cœur de Nozay : les habitants de la région de Derval allant plus spontanément vers Nozay
- + un échange téléphonique avec :
- la Banque Alimentaire.

2. Comment est organisée l'aide alimentaire sur le territoire.

Quatre structures distribuent l'aide alimentaire sur le territoire.

La distribution se fait sur une ½ journée par semaine dans chaque structure.

Elles redistribuent les produits qu'elles ont collecté soit directement dans les grandes surfaces ou qui leur sont distribués par leur réseau soit de produits de la Banque alimentaire pour l'une d'entre elles.

3. Quels sont les bénéficiaires de l'aide alimentaire

Le nombre de famille bénéficiaires est variable suivant les structures, pour 2 structures ont atteint le nombre de 120 familles pour les 2 autres c'est aux alentours de 45.

Sont particulièrement concernés :

Les familles monoparentales souvent des femmes seules avec enfants.

Il ne semble pas y avoir de tranche d'âge particulière. La majorité des bénéficiaires est âgés de moins de 55 ans, même si quelques retraités à faible revenu peuvent venir aux lieux de distribution.

Le nombre de jeunes est limité.

La première période de confinement COVID a entraîné une hausse ponctuelle du nombre de bénéficiaires, mais rapidement, dès la mise en place du chômage technique, la situation est redevenue normale.

4. Comment fonctionnent ces structures

Ces structures sont toutes associatives et fonctionnent avec une aide de la collectivité, souvent par la mise à disposition de locaux à titre gratuit. Elles peuvent bénéficier de dons d'entreprises ponctuellement.

Pour certaines d'entre elles, elles complètent leurs ressources par des ventes de vêtements, de chaussures ... donnés, accessibles à toutes les personnes, quel que soit leur revenu.

Elles ont une autonomie financière locale, mais font toutes parti d'un réseau départemental à qui elles rendent des comptes et les résultats financiers de chacune d'elles sont consolidés au niveau départemental avant de l'être au niveau national.

5. Les acteurs de ces structures

Le fonctionnement de toutes ces structures repose sur le bénévolat, et principalement de nombreux retraités, même s'ils ne sont pas les seuls. Ceci a d'ailleurs posé un certain nombre de problème lors de la crise sanitaire puisque ceux-ci étaient parmi les personnes le plus à risque. Certaines structures ont dû réduire de manière drastique leur activité.

IV. Partie 4 : Organisation d'une conférence sur la précarité alimentaire avec Julien Noël, Docteur en géographie de l'Université de Nantes

1. Organisation de la conférence le 8 juillet 2021 :

Suite à l'identification sur internet d'une recherche action menée en Bretagne sur les initiatives de solidarités alimentaires, un contact a été pris avec les chercheurs qui l'avaient menée et particulièrement Julien Noël, qui a accepté l'invitation du Conseil de Développement.

Objectifs :

- Prendre de la hauteur sur le sujet qui commençait à être appréhendé suite aux entretiens
- Profiter de l'Assemblée Générale annuelle du Conseil de Développement pour rassembler largement autour du sujet.

Conférence : Les initiatives de solidarités alimentaires sur Les territoires



Intervenant : Julien NOEL

Docteur en Géographie (Université de Nantes)
& Chercheur associé (ESO-Nantes, CNRS)

A partir de la conférence de Julien Noël, il nous a paru important de bien définir ce que l'on appelle précarité alimentaire, en effet elle ne se limite pas à l'aide alimentaire, celle-ci n'en est qu'une petite partie. (Extraits du diaporama de Julien Noël en annexe)

2. Définir ce que l'on appelle précarité alimentaire

La précarité alimentaire c'est de ne pas pouvoir disposer d'un accès garanti à une alimentation de qualité qui respecte les préférences alimentaires de chacun et qui satisfait aux besoins nutritionnels.

Ce qui peut se traduire en 3 axes :

- L'aide alimentaire
- La relation entre l'alimentation et la santé
- Une offre alimentaire de qualité et durable

Se décliner en différentes actions :

- Garantir à tous les besoins nutritionnels de chacun
- Pouvoir disposer d'une alimentation de qualité pour tous et écoresponsable
- Respecter les préférences alimentaires de chacun
- Transmettre les bonnes pratiques alimentaires (recettes traditionnelles, cultures locales,)

V. Partie 5 : Préconisations

Préconisation 1 : Développer des ateliers cuisines « pour tous » sur le territoire Châteaubriant-Derval

1) Le principe : objectifs d'un atelier « cuisines »

- Apprendre à cuisiner avec les légumes de saison, des produits locaux
- Découvrir des recettes avec des cultures différentes
- Manger sain, retrouver du goût, la question de l'équilibre alimentaire
- Découvrir les légumes
- Retrouver le plaisir de cuisiner
- Reproduire chez eux
- Apprendre comment conserver (etc.)
- Apprendre à cuisiner à l'instar de l'outil en main, créer « la cuisine en main »
- « Stop aux plats cuisinés »

➡ Une approche « conseil en économie sociale et familiale » :

- Calculer le coût des repas (budget)
- Respecter l'hygiène
- Partir avec un document « recette »
- Apprendre à faire un menu équilibré et « pas cher »

➡ Une approche « De la terre à l'assiette »

Avant ou autour de la conception des repas, « donner un coup de main à l'agriculteur » - Des maraichers sont récemment installés sur le territoire et peuvent avoir besoin de solidarités face à un travail peu rémunérateur

– Lien avec les producteurs à développer pour faire des ateliers « cuisine »

2) Organisation/ déroulé d'un atelier

- Partager la production cuisinée – sur le lieu de l'atelier
- Finalité : le partage – repas partagé (enjeu de lien social) – « la cuisine c'est du lien social »
- Avec un animateur
- Atelier organisé qui intègre un projet plus large (notion d'adhérent)
- Activités cuisine pour les enfants (pédagogie différente)
- Les enfants = public à sensibiliser
- Mixer les publics et les lieux (ex ouvrir les ateliers cuisine actuels du FJT à d'autres personnes)

3) Quand et Comment ?

- 1 fois/ semaine
- Un local propre adapté – ustensiles adaptés
- Les cuisines des salles municipales ou de restaurants sur des temps de non utilisation sur les 26 communes
- En partenariat avec une association équipée et en ayant des objectifs communs
- La collectivité lance un appel à projet « atelier cuisine.
 - Une ou plusieurs associations répondent à cet appel »auprès de la collectivité qui valide le projet et le finance
- Une association peut d'elle-même proposer un projet et en demander le financement.

4) Méthodologie : mettre en œuvre une démarche de projet coordonnée à l'échelle intercommunale :

① Identifier :

- les acteurs existant et à mobiliser ?
- les actions existantes ?
- les lieux « accueillants » ?

☞ en mixant les partenariats et les publics, en ne se cloisonnant pas qu'au acteurs « du social » (ex AMAP avec Foyer de Jeunes Travailleurs, Producteurs locaux, Outil en main...)

② Rendre visible, faire connaître...

③ Susciter l'envie de faire, le partenariat

5) Expériences inspirantes identifiées

- Des ateliers dans un centre socioculturel...

<https://cspouilly-asso.fr/ateliers-cuisine-au-centre-social/>

- Projet restaurateur/agriculteurs - SCIC BAR L'île

<https://www.iledenantes.com/le-barile-et-le-restobar-wsc-deviennent-maraichers/>

- Atelier Cuisine et Nutrition pour les personnes en situation de précarité 2012

<https://www.oscarsante.org/occitanie/action/detail/33024>

- Nantes : une cuisine pour les personnes en grande précarité au Secours Catholique

Le Secours Catholique de Nantes a lancé l'opération Ma Mar'Meet. L'association met sa cuisine à disposition de personnes dans le besoin pour qu'elles puissent se préparer à manger.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/nantes-une-cuisine-pour-les-personnes-en-grande-precarite-au-secours-catholique-1637535295>

- Normandie document cadre pour la mise en œuvre de cours de cuisine

<https://www.promotion-sante-normandie.org/nutrition-precarite>

- Les ateliers cuisine favorisent la diversité alimentaire

<https://www.secourspopulaire.fr/atelier-cuisine-liens-equilibre-recettes>

- Guide pratique pour la réalisation d'atelier cuisine Banque Alimentaire

https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwj5ouDJuLb1AhXMyiUKHSXYC3wQFnoECBMOAQ&url=https%3A%2F%2Fdriaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2FGuide_pratique_de_la_federation_des_banques_alimentaires_pour_la_realisation_d_ateliers_cuisine_cle09b3e2.pdf&usq=AOvVaw2fOUyp4YsazZv8OeENp8Th

- Cuisine & gestion de budget

À Chartres, la Flèche, l'Accueil Ozanam de Lille ou encore à Nîmes, les personnes accueillies sont formées à une meilleure gestion de leur budget. Certains bénéficient de cours de cuisine pour manger sainement tout en économisant, sur les conseils de diététiciennes.

<https://www.ssvp.fr/actions/cours-et-ateliers/>

- Le plaisir de manger sans se ruiner

Porteur du projet : Mutualité Française <https://alimentation-sante.org/le-plaisir-de-manger-sans-se-ruiner/>

Préconisation 2 : Mettre en œuvre des épiceries sociales et solidaires

1) Pour qui ?

- Pour toutes les personnes (mixité sociale)
- Ouvert à tous (sans confession)
- Une structure adaptée
- Centre sociaux

2) Quoi ?

- Une structure accessible uniquement aux personnes en difficultés
- Sociale et solidaire : structure associative à la fois aux personnes en difficultés et aux personnes avec des revenus normaux, le prix des articles est différent suivant les revenus
- Solidaire = mixité – pas que pour les personnes sans ressources

3) Quand ?

- Ouvert certains jours de la semaine : plusieurs fois par semaine
- Matinée ou après-midi/ horaire adaptés au territoire

4) Où ?

- Local accessible avec parking, accessible par le bus
- Prévoir une itinérance : camion équipé, covoiturage...
- L'unité mobile peut compléter le lieu fixe – quelque soit le lieu, il faut s'interroger sur la mobilité
- Surface adaptée lieu magasin, lieu convivial, restauration, stockage.
- Lieu ouvert à tous.

5) Comment ?

- Approvisionnement de l'épicerie ? démarchage auprès des grandes surfaces, travailler avec les circuits courts, jardins partagés, banque alimentaire, MIN, produits fait sur place
- Le participant adhérent au fonctionnement du magasin (mise en rayon, caisse...)
- Trouver des financements (communes, département, organismes sociaux, CAF, CCAS...)
- Miser sur les produits fait maison (agrément sanitaire annuel à avoir + équipements nécessaires à poser – contrôle annuel
- Partenariat avec les agriculteurs ou producteurs locaux
- Mobilisation de bénévoles assez nombreux, mise en place d'un planning
- Soigner l'accueil
- Redonner le plaisir de manger (ça peut être une entrée)
- Développer un réseau d'épiceries et proposer des ateliers cuisines en s'appuyant sur les dynamiques existantes sur le territoire

6) Pourquoi ?

- Créer du lien social
- Ne pas stigmatiser les personnes sans ressources
- Donner des réponses à certaines demandes (lieu d'écoute, donner des réponses...)
- Création d'ateliers d'échanges, ateliers cuisine ouvert à tous, causerie

- Regagner en estime de soi :

« Faire soi-même sa cuisine, avec des produits qu'on aime et qu'on ne nous impose pas, c'est aussi regagner en estime de soi ». *"Bien manger c'est d'abord choisir ce qu'on veut manger, pouvoir le cuisiner, le partager avec ceux qu'on aime ou transmettre notre culture. Mais quand on n'a pas de ressource, on se retrouve dans des lieux stigmatisants qui ne nous ressemblent pas, et on finit par ne plus cuisiner ce qu'on aime."*

7) Expériences inspirantes identifiées

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/nantes-une-cuisine-pour-les-personnes-en-grande-precarite-au-secours-catholique-1637535295>

Préconisation 3 : Développer les jardins dans les communes

Bien distinguer...

« **Les jardins familiaux** sont des lotissements de parcelles gérés par une association mis à disposition des jardiniers afin qu'ils en jouissent pour leurs loisirs et les cultivent pour les besoins de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial ». (Définition de la Fédération Nationale des Jardins Familiaux).

« **Un jardin partagé** est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier d'un village ou d'une communauté. Un jardin partagé ne se décrète pas, il prend tout son sens parce qu'il répond aux attentes et aux besoins des habitants d'un lieu. Il peut être un lieu de véritable production ou simplement de rencontre, de convivialité, d'échange, de contemplation, etc. »

1- Pour qui ?

- Pour tous les habitants qui le souhaitent, parce qu'ils n'ont pas de jardins, parce qu'ils souhaitent être dans un lieu d'échanges, de rencontres
- « Adhérent au groupe »

2- Quoi ?

- Encourager le développement des jardins familiaux, avec des parcelles individuelles dans les communes
- Jardins partagés
- Jardins ouvriers (ou familiaux aujourd'hui)
- Plantation d'arbres collectifs

3- Où ?

- Des parcelles non utilisées mise à disposition : commune, agriculteur, particulier
- Locations saisonnières ou annuelles

4- Comment ?

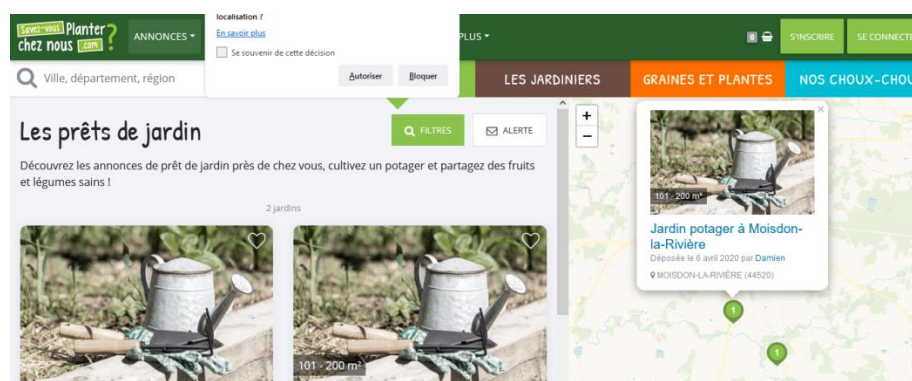
- En s'appuyant sur les dynamiques associatives locales pour animer cet espace, réguler si besoin
- Cela peut être un bénévole « un peu expert » « relais », « animateur »
- Possibilité d'actions communes : partage de récoltes, bourse aux graines, compostage, apprentissage taille de fruitiers...
- Coopérative solidaire (partage des récoltes)

5- Pourquoi ?

- Manger des produits de qualité et avoir le plaisir de « déguster ».
- Un effet « pédagogique », mieux comprendre le rythme de la nature et de son fonctionnement
- La satisfaction de cultiver ses propres fruits et légumes
- L'estime de soi
- « Déstresser »
- Le respect de la terre.
- prendre le temps de faire pousser et de moins gâcher.

6- Expériences inspirantes identifiées

<https://www.plantezcheznous.com/>



<http://lesincroyablescomestibles.fr/>

https://actu.fr/pays-de-la-loire/nantes_44109/precarite-la-ville-de-nantes-cultive-fruits-et-legumes-pour-des-centaines-de-familles_42093953.html

<https://www.lesjardinsnourriciers.com/l-association>

<https://letsfoodideas.com/fr/initiative/lourdes-epicerie-sociale-et-solidaire-avec-un-jardin-partage/>

Annexes :

- La grille d'entretien
- Compte-rendu des 4 entretiens avec les acteurs de l'aide alimentaire
- Extraits conférence de Julien Noël
- Compte-rendu réunion de travail du 20 septembre 2021

Grille d'entretien « Alimentation et précarité »

Avril 2021

L'association	Fiche d'identité : nombre de bénévoles, gouvernance, date de création Fonctionnement Contact Site internet...
La précarité alimentaire	Fonctionnement de la distribution Accessibilité alimentaire Accessibilité pratique Accessibilité sociale et culturelle Comment est-elle appréhendée
Les solutions déployées (ou pas) par l'association	Aide alimentaire ou plus ? Et comment ? Les initiatives d'accessibilité citoyenne et plus globalement d'accessibilité à une offre alimentaire de qualité ?

Rencontre avec le Saint Vincent de Paul

18 mai 2021

Didier Garnier, Yannick Goinard

Organisation :

L'association Saint Vincent de Paul fonctionne avec 30 à 35 bénévoles hommes et femmes confondus

C'est la banque alimentaire sur le territoire de Châteaubriant, elle organise donc les collectes pour cet organisme. Les ressources collectées sont renvoyées au niveau départemental.

L'association Saint Vincent de Paul est organisée en conférences, il y en a 17 au niveau départemental.

Elle est financièrement indépendante mais les comptes de chaque conférence sont consolidés au niveau départemental puis national.

L'association compte une année de réserve financière.

Le financement de l'association est assuré par des dons + la vente de produits collectés avec une braderie annuelle dans les locaux de l'association, en plus de la vente régulière au cours de l'année. Il y a, aussi, 3 ou 4 déstockages d'organisés chaque année.

Les locaux sont mis à disposition par la mairie qui paye l'électricité et l'eau.

Une autre source de financement les quêtes dans les paroisses et les donateurs.

Approvisionnement :

Toutes les 6 semaines ils vont chercher les produits secs à la banque alimentaire, au niveau départemental, le lycée Richard Lenoir section chauffeurs poids lourds les aides dans le transport. Ils vont chercher les produits frais dans les supermarchés de Châteaubriant (super U, Leclerc). Les supermarchés les donnent sous forme de dons, un document CERFA est établi. Ils vont chercher les produits frais le lundi matin à Super U à Châteaubriant et à Pouancé, et le mardi matin dans les autres supermarchés de Châteaubriant.

Pour les produits secs le format est prédéterminé.

Pour les produits frais cela dépend de ce qui a été donné.

Dons des restaurants.

La viande est récupérée localement chez Viol entre autres des steaks hachés.

Les produits d'entretien sont achetés (lessive, shampoing, savon) ou obtenu par le don solidaire (produits de beauté, masque.)

Distribution :

L'association donne à 120 familles. Tous les 3 à 4 mois les dossiers sont revus. Tous les bénéficiaires sont envoyés par les services sociaux. Exceptionnellement une aide ponctuelle peut être mise en place.

L'association calcul le reste à vivre à partir de la fiche remplie par l'assistante sociale ; pour bénéficier du colis il est nécessaire que le reste à vivre soit inférieur à 8 € / personne.

Les bénéficiaires sont : des familles séparées (familles déstructurées), des personnes à la retraite avec des petites retraites, des personnes en précarité énergétique et qui investissent le peu qu'elles ont dans le paiement des factures d'électricité et de gaz et qui viennent chercher un colis pour se nourrir.

Les migrants, qui sont des déboutés de Nantes, présents à l'hôtel Paris océan. Il y a un accord entre les différentes structures caritatives pour que ces personnes ne fassent pas le tour des 3 autres.

Des personnes sont en difficultés lors de changement de résidence, entre autres lors du changement de département, du fait du temps de mise à jour de leur dossier à la CAF.

D'autres bénéficiaires sont les personnes ayant des problèmes médicaux et les personnes adultes handicapés.

Dernière catégorie les personnes qui travaillent et qui gagnent peu.

Il y a que très peu de jeunes dans la population concernée

Beaucoup de malades psychiques, des sorties de prison.

Les bénéficiaires achètent le colis d'un montant symbolique, 0,50€ par personne.

Les personnes peuvent recevoir un colis alimentaire une fois par mois. Ce colis est prévu pour 7 repas par personne.

La pauvreté de la région explique la nécessité des bénéficiaires d'avoir recours à l'association.

Lors de la distribution, les pratiques religieuses sont prises en compte pour la distribution des produits (pas de porc pour les musulmans par exemple) ainsi que le choix alimentaire des personnes (végétariens, vegan...). Ces personnes pouvant faire le choix de certains produits (avant les confinements).

Pour les fruits et légumes, la distribution est organisée comme dans un magasin classique.

Pour les produits inconnus des bénéficiaires, des recettes peuvent leur être données. Il y a des ateliers cuisine, des cours individuels de français pour les migrants. Les personnes peuvent bénéficier d'une coiffeuse.

Mobilité :

L'association est présente sur 22 communes du secteur Châteaubriant, Derval, Nozay.

Les personnes viennent de loin, car les bénéficiaires ne souhaitent pas que cela se sache.

Les personnes peuvent soit venir chercher leur colis soit être livrées, mais ce n'est pas qu'une simple livraison il y a un échange avec les personnes livrées.

Les personnes avec des difficultés physiques ou isolées et ne disposant pas de moyen de transport sont livrées.

Les personnes qui ont des problèmes de voiture peuvent bénéficier d'une aide pour en acquérir une autre.

COVID :

Des personnes qui se sont trouvées sans ressources (plus de travail, plus de salaire) ont bénéficié de l'aide alimentaire.

La COVID a fait perdre la convivialité qu'il y avait avant.

Les bénévoles étant des personnes d'une tranche d'âge à risque et donc fortement concernée par la COVID, beaucoup ont cessé leur bénévolat durant cette période, il a été nécessaire de remonter une équipe avec la paroisse.

Durant cette période la distribution s'est faite sous forme de drive.

Durant le 2^{ème} confinement des dispositions ont été prises pour empêcher les bénéficiaires de rentrer dans les locaux.

Le choix a aussi été réduit.

Relation avec les autres structures locales

Il n'y a pas de problèmes locaux avec les autres associations

Avec le Secours Populaire il y avait une galette des rois en commun, cela ne se fait plus maintenant. Il communique la liste des personnes à prendre en compte lorsqu'il est fermé pendant l'été.

Avec les restos du cœur il n'y a pas d'accord, mais parfois quelques échanges.

Avec la Croix rouge il y a des échanges.

Ils ne rencontrent que lors des réunions de solidarité

Autres sujets abordés :

L'Association Saint Vincent de Paul ne fait pas que l'alimentaire mais aussi joue un rôle de conseils et d'aide aux personnes.

Il manque un échelon, les assistantes sociales n'ont pas le temps d'aider les personnes à remplir des dossiers, les personnes se retrouvent un peu seules face à ce problème. Un accompagnement social est nécessaire.

L'association fait aussi de la formation.

Lors des visites chez les personnes l'objectif de l'association est de les aider à faire et non pas de faire à leur place. (Jardins partagés).

Les bénéficiaires participent aux déchargements des camions.

Ce qui manque sur Châteaubriant c'est une épicerie de produits de hauts de gamme ouverte à tous et dans laquelle il y a un espace de gratuité, organisé par une association et qui nécessite pour bénéficier de ses services de donner du temps à l'association. (Faire des confitures, ramasser des pommes, des légumes...). Ces produits étant revendus.

Rencontre avec les Restos du Cœur

27 avril 2021

Sébastien Brizard, Yves Le Gall,

Organisation :

Fondé en 1985 par Coluche, les Restos du Cœur sont une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Ils ont pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire... »

Elle est structurée au niveau national et départemental. En Loire-Atlantique il y a 33 centres d'activités dont celui de Châteaubriant depuis les années 1990.

L'Association Nationale regroupe un certain nombre d'activités centralisées, dont elle fait bénéficier toutes les associations départementales :

- Elle **assure les achats et l'approvisionnement de la plus grosse partie de la nourriture** (achats et dons européens ou dons "nationaux") dans les départements. Ces denrées sont ensuite réparties par les associations départementales dans leurs centres de distribution, et complétées par les dons locaux.
- Elle **apporte l'appui technique et l'aide financière** complémentaire éventuellement nécessaires aux actions d'aide alimentaire et d'aide à l'insertion.
- Les RC peuvent prendre en charge les loyers, les dettes suite à crédit (voiture maison consommation) sous la condition de présenter les échéanciers.
- Les RC font beaucoup d'accompagnement à la personne pour que chacun remette le pied à l'étrier en les informant des différents droits et aides dont ils peuvent bénéficier.
- Elle **assure la formation** de l'ensemble des bénévoles.
- Elle **veille au bon fonctionnement des associations départementales**, contrôle et consolide leurs comptes.
- Elle **aide à la cohérence des actions** des différents intervenants et à l'échange d'informations grâce aux Chargés de mission et aux Antennes qui font le lien entre le siège et les départements.
- Elle **assure la communication générale** des Restos : relations avec les médias et les institutions.
- Elle **autorise (ou non) les manifestations** faites au nom et au bénéfice des Restos.

Le Centre de Châteaubriant est soutenu par la municipalité qui fournit gratuitement le local et paie les charges afférentes. Elle dispose d'un véhicule Kangoo donné par le Rotary.

Le Centre ne donne pas que de l'alimentaire mais aussi des jouets, des livres, des vêtements, des produits d'hygiène, des couches pour enfants et des protections pour les adultes ; etc...

Il y a un d'autres Centres à Nozay/Derval, Saffré, Guémené Penfao et St Mars la Jaille pour le Nord du 44

Bénévoles :

Le Centre local est une structure comprenant une quarantaine de bénévoles, dont 3 responsables. L'engagement des responsables est au maximum de 5 ans. Les bénévoles ne doivent pas en tirer de profit direct ou indirect (par exemple emporter des produits pour eux).

Il y a régulièrement des appels dans la presse pour rejoindre l'équipe des bénévoles. D'autres viennent bénévolement par l'intermédiaire d'une personne déjà active. Il n'est pas souhaité que les bénéficiaires deviennent bénévoles pour faire les distributions de colis, afin de limiter la tentation ou

provoquer des jalousies. Les bénéficiaires sont sollicités pour participer aux journées de collecte, un certain nombre y participe.

La structure est ouverte 2 fois par semaine pour effectuer les distributions de colis : le jeudi de 17 à 19 h et le vendredi matin de 9h à 12 h sur RDV depuis le Covid. Les livraisons de marchandise provenant de RDC, et la récupération des invendus des grandes surfaces ont lieu le Jeudi matin.

Approvisionnement :

L'approvisionnement se fait pour partie localement, une autre partie provient de la structure départementale. Une partie est financée par l'Europe et l'origine des dons doit être obligatoirement et clairement affichée sur les rayons...

Les produits frais sont récupérés par les bénévoles dans des grandes surfaces ou donnés par des producteurs. Il y a une diminution des dons des grandes surfaces avec le changement des règles pour les produits arrivés à la limite de la date de consommation. L'association ne distribue aucun produit périmé pour éviter tout problème et en cas de contrôle sanitaire.

Ils font des collectes dans les grandes surfaces. Sur Châteaubriant le principal de la collecte hebdomadaire vient de E Leclerc les autres grande surface n'ont que très peu d'invendu ou les distribuent à d'autres associations.

Distribution :

Les bénéficiaires peuvent se présenter au Centre qui définit s'ils rentrent dans les critères d'attribution à partir de leurs ressources (original de la déclaration d'impôts demandée) et de leurs charges. Les RDC ont développé un logiciel qui calcul suivant différents critères le droit des bénéficiaires mais leur a permis de supprimer les bénéficiaires inscrit dans différente centre de distribution.

Le barème commun à ne pas dépasser est de 667 € par bénéficiaire. S'ils rentrent dans les critères tout est gratuit. Pour être bénéficiaire il faut que le montant du reste à charge soit de 70% en hiver (novembre à Mars inclus) et 50% en été. Ce barème établi nationalement et différent pendant la campagne d'hiver et celle d'été (à titre d'exemple une personne seul qui lui reste à charge (hors crédit loyer) et d'un montant de 500€ en été et 750€ en hivers. Avec cette somme il doivent payer l'eau électricité abonnement divers et nourriture, hygiène.

Ils sont accueillis par groupe de 6 personnes avec des horaires prédéfinis. Normalement il y a un temps de convivialité autour d'un café ou d'une boisson, ce qui permet des échanges. (Pas depuis la pandémie) Si besoin ils sont orientés vers une assistante sociale, des aides juridiques, l'association rencontres, etc. Aide informatique, CV , présentation, etc

Actuellement 110 familles sont bénéficiaires des colis ce qui représentent environ 310 personnes. Le public accueilli est composé de personnes seules ou de familles. Des jeunes familles monoparentales, des retraités. 10 % de personnes d'origine étrangère. La plupart dans une grande pauvreté.

En fonction de la composition de la famille et des ressources dont ils disposent, il leur est attribué des points qui correspondent à une certaine quantité de produits. Il leur est donné 9 repas par semaine pour 1 personne seule et 6 repas par semaine pour les autres. Ce don pour 1 personne équivaut à 10Kg de nourriture. Ils établissent leur panier avec les produits à disposition avec un code chiffre pour chaque produit 1Pt correspond à 1kg de pâtes (exemple) 3 Pts : 1 fromage etc.

Ces familles habitent dans un rayon d'action de moins 20 kilomètres autour de Châteaubriant. Beaucoup sont exclus pour des difficultés de mobilité (absence de moyens de transport).

L'appartenance à une religion ou un souhait d'alimentation particulier (vegan, végétarien) n'est pas prévu, et la distribution se fait uniquement en fonction des disponibilités d'approvisionnement.

Relation avec les autres structures locales

Peu de relation régulière entre les différentes structures, mais des relations ponctuelles.

COVID

Durant le premier confinement, il y a eu un peu plus de demande jusqu'en juin 2020, mais depuis tout est revenu à la normale. L'activité à même baissée.

Problème évoqué

Le Centre reçoit principalement des personnes de Châteaubriant. Certaines viennent à pied, parfois avec des enfants et sont bien chargées pour repartir. Le C'Bus ne s'arrête pas aux Restos du Cœur et pour ceux des autres communes c'est encore plus difficile s'ils ne disposent pas d'un moyen de transport.

Rencontre avec le Secours Populaire

9 avril 2021

Françoise Guinchart, Yves Le Gall, Yannick Goinard

Organisation :

Le Comité local est une structure indépendante appartenant à un réseau, elle est rattachée à une Délégation Départementale elle-même rattachée à la Direction Nationale à Paris. Le Comité Local n'a que très peu de relation avec la direction nationale.

La structure est autonome financièrement, mais doit rendre des comptes sur sa gestion à la Délégation Départementale. Les comptes des différents Comités de Loire Atlantique sont consolidés au niveau départemental.

Elle n'est financée que par des subventions et des dons : Communes, CCAS, dons de particulier, braderie, vente dans le local. Elle bénéficie d'une maison, mise à disposition, gracieusement, par la ville de Châteaubriant.

Le Comité ne fait pas que de l'alimentaire mais vend des objets d'occasion, vêtements, jouets, chaussures etc... qui lui sont donnés ce qui alimentent financièrement la structure.

Il y a un autre Comité à Blain et Ancenis pour le Nord du 44

Bénévoles :

Le Comité local est une structure comprenant une douzaine de bénévoles, presque exclusivement composée de femmes auxquels les conjoints viennent donner un coup de main lorsque cela est nécessaire.

Les bénévoles qui participent au fonctionnement du Comité viennent bénévolement ou par l'intermédiaire d'une personne déjà au comité.

La structure est ouverte une fois par semaine 4 heures le jeudi après-midi. Les courses pour l'approvisionnement sont faites le jeudi matin et nécessitent la présence d'environ 5 personnes. De ce fait entre collecte et distribution il faut des bénévoles le jeudi toute la journée.

La structure est fermée en juillet et août.

Approvisionnement :

L'approvisionnement se fait localement pour partie, une autre partie est achetée par le Comité à la Délégation Départementale suivant une règle d'attribution en fonction de la grosseur de la structure.

Les produits frais sont achetés localement pour la plus grande part dans une grande surface, toutefois ils peuvent aussi récupérer des produits frais donnés par celle-ci. L'évolution des règles a fait que les grandes surfaces vendent les produits arrivés à la limite de la date de consommation avec réduction ce qui entraîne une diminution de cette source d'approvisionnement.

Il ne bénéficie pas des collectes effectuées par la banque alimentaire dans les grandes surfaces. Le Comité Local organise, lui-même, ponctuellement des collectes dans les grandes surfaces.

Distribution :

Les bénéficiaires doivent passer par une assistante sociale qui établit leur budget et définit le besoin de la famille en fonction de ses ressources globales.

Toutefois en cas d'urgence et pour répondre aux besoins immédiats, exceptionnellement les familles peuvent bénéficier d'un colis d'urgence.

Actuellement 40 à 50 familles sont bénéficiaires des colis ce qui représentent environ 200 personnes. Les bénéficiaires donnent une participation financière pour avoir les produits, participation fonction de leur revenu. Colis à 1€.

Les colis sont faits en fonction des souhaits des personnes dans la limite des produits disponibles.

Ces familles ne viennent pas régulièrement, il y a environ 15 colis distribués par semaine.

La moyenne d'âge est entre 25 à 30 ans, très peu au-dessus de 55 ans. Pour beaucoup de sont des femmes seules ou femmes seules avec enfants.

Les bénéficiaires sont de plus en plus jeunes et plus jeunes qu'il y a quelques années.

Ces familles habitent dans un rayon d'action de moins 20 kilomètres autour de Châteaubriant. Beaucoup sont exclus pour des difficultés de mobilité (absence de moyens de transport).

L'appartenance à une religion ou un souhait d'alimentation particulier (vegan, végétarien) n'est pas prévu, et la distribution se fait uniquement en fonction des disponibilités d'approvisionnement.

Lors de la fermeture des restos du Cœur des bénéficiaires viennent alors au Secours Populaire.

Relation avec les autres structures locales

Peu de relation régulière entre les différentes structures, mais des relations ponctuelles. Ainsi le Lion's club a donné des bons d'achat pendant le 1^{er} confinement

Partenariat avec Saint Vincent de Paul, échange entre les 2 structures.

COVID

Durant le premier confinement, il y a eu beaucoup de demande de colis, mais depuis tout est revenu à la normale.

Devant le manque de disponibilité des bénévoles des bons d'achat à valoir dans les grandes surfaces entre autres Hyper U ont été donnés pour que les personnes achètent ce dont elles avaient besoins hors alcool.

Cette distribution a été complétée par des bons donnés par le Lions Club.

Il n'y a pas eu de changement de typologie de la population concernée, seules des personnes en attente de percevoir le chômage partiel.

Lors du confinement, beaucoup de bénévoles ont arrêtées de participer aux distributions, la moyenne d'âge des bénévoles étant relativement importante, il faisait partie de la tranche d'âge à risque.

Rencontre avec les Restos du Cœur de Nozay

14 juin 2021

Yannick Goinard

Organisation :

L'association des restos du Cœur de Nozay fonctionne avec actuellement 22 bénévoles réguliers, la crise leur a fait perdre quelques bénévoles (35 avant). Ils ont une réserve et peuvent totaliser jusqu'à 50 bénévoles lors des journées de collectes.

Le fonctionnement de l'association est très proche des restos du Cœur de Châteaubriant.

Approvisionnement :

Ils s'approvisionnent au niveau départemental sur des produits achetés au niveau national, « produits restos » ou ils reçoivent des affectations, par l'intermédiaire de l'échelon départemental, des réserves de l'Union Européenne.

Localement, ils ont un bon fonds de réserve.

D'autre part ils bénéficient des dons qui sont faits au niveau départemental et qui sont reventilés au niveau local.

Ils récupèrent aussi des produits directement auprès de l'usine de viande de Saint Mars la Jaille, et des entreprises alimentaires de la Zone du Grand Fougeray (palettes éventrées...). Ils récupèrent aussi les pains invendus des boulangeries de Derval et Nozay.

En revanche les grandes surfaces de Nozay ne collaborent que très peu avec les restos du Cœur.

Ils n'ont pas de problèmes d'approvisionnement, et ils pratiquent l'entraide avec les centres de distributions de Guémené-Penfao et Châteaubriant lors de l'affectation de denrées par le niveau départemental, en fonction de leur stock dans le ou les produits concernés ils reventilent vers les autres centres.

Pour certains légumes frais, ils peuvent bénéficier des dons des jardins du Cœur de la Chevallerai. Ces légumes sont produits par des bénévoles, généralement des retraités de l'agriculture sur des terrains mis à disposition par la collectivité.

Pas d'approvisionnement en circuits courts sauf cas exceptionnel.

Distribution :

L'association à 66 familles inscrites et donnent régulièrement à 45 familles.

L'attribution se fait en fonction d'un barème de reste à vivre.

- 900 € pour la période Hivernale
- 650 € à 700 € pour la période d'été

L'attribution par semaine pour une famille de 3 personnes est équivalente à 100 € de marchandises.

Distribution de repas complet, repas équilibré, 6 repas par semaine

L'association est présente toute l'année avec des plages d'ouverture différentes suivant les périodes :

- De mai à fin octobre ouvert tous les 15 jours, une double ration est donnée.
- De novembre à avril ouvert toutes les semaines
- Les bénéficiaires viennent de 20 communes, de la région de Nozay, Derval, Blain et le Gâvre.
- Il y a moins de bénéficiaires l'hiver que l'été.

Depuis le COVID la distribution se fait uniquement sur rendez-vous, alors qu'auparavant les personnes passaient devant les différents postes et les bénévoles leur donnaient les produits auxquels ils avaient droit.

Il est tenu compte de la spécificité de certaines personnes et la distribution est adaptée en fonction (Végétarien, musulman)

Population concernée :

Le pôle des restos du cœur de Nozay a noté une baisse du nombre de demandeurs. Le faible nombre de chômeurs et la mise en relation, par les restos, avec la mission locale et pôle emploi peut expliquer cette baisse.

Les populations concernées sont :

- Les femmes seules avec enfants souvent en cours de divorces qui sont en augmentation.
- Des retraités aux faibles revenus
- Quelques jeunes
- Des gens du voyage
- Des personnes envoyées par les CCAS des communes.
- Des autoentrepreneurs mais cette population est en baisse une fois qu'on leur attribue le RSA.

A noter dans la liste des ayants droit, des immigrés de la région de Blain, et de nombreuses familles de gens du voyage, aujourd'hui pour un certain nombre d'entre-elles sédentarisées.

Mobilité :

Les personnes viennent par leur propre moyen, quelques personnes (1 famille) utilisait l'association coup de pouce à Derval pour venir, aujourd'hui c'est remplacé par le transport solidaire.

Ponctuellement les bénévoles du CCAS des communes emmènent parfois des personnes.

COVID :

Pas de répercussion sur la distribution pendant le COVID à part pour les bénévoles qui ne pouvaient pas se déplacer durant cette période.

Relation avec les autres structures locales

Les restos du cœur organisaient à chaque renouvellement municipal une réunion avec les CCAS pour faire connaissance mutuelle. Ce qui n'a pu être fait suite au COVID.

L'association n'a que peu de relation avec les autres associations. Il y a quelques années la Croix Rouge, présente sur le site, organisait des vestiaires le jour de la distribution des repas, le changement d'organisation de la Croix Rouge à supprimer cette journée commune.

Autres sujets abordés :

A Derval, à priori organisé par le secours catholique une distribution de panier pour les familles en détresse a lieu par l'association « La halte du Cœur » moyennant un montant de 45 € ou 60 €, cette somme étant donné en secours aux personnes concernés.

Tableau de Synthèse des éléments recueillis

Thèmes abordés	Restos du cœur Châteaubriant	Saint Vincent de Paul Châteaubriant	Secours populaire Châteaubriant	Restos du cœur Nozay pour Derval
L'organisation de l'aide alimentaire sur le territoire (place de la banque alimentaire, des dons des GMS, prescription des assistantes sociales...)	<ul style="list-style-type: none"> - Distribution sur RDV 1/semaines - Collecte bi annuel dans Grd Surface 	<p>C'est la banque alimentaire sur le territoire de Châteaubriant, elle organise donc les collectes pour cet organisme. Les ressources collectées sont renvoyées au niveau départemental.</p> <p>L'association Saint Vincent de Paul est organisée en conférences, il y en a 17 au niveau départemental.</p> <p>L'association Saint Vincent de Paul fonctionne avec 30 à 35 bénévoles hommes et femmes confondus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 jour de distribution /s - ne bénéficie des collectes de la banque alimentaire - organise ponctuellement des collectes dans les grandes surfaces - colis à 1€ 	<ul style="list-style-type: none"> -1 RDV par semaine - Appro au niveau départemental - Récupération usine de viande, palettes éventrées du Grand Fougeray, restes boulangerie Nozay/Derval Légumes frais fournis par asso retraités la Chevalerais Pas de collaboration des GS
Nombre de bénéficiaires/typologie	<p>Environ 310 bénéficiaires ??? dont 110 familles. Pas vraiment de tranche d'âge spécifique.</p> <p>10% de migrants</p>	<p>L'association donne à 120 familles. Tous les 3 à 4 mois les dossiers sont revus. Tous les bénéficiaires sont envoyés par les services sociaux. Exceptionnellement une aide ponctuelle peut être mise en place.</p> <p>L'association calcule le reste à vivre à partir de la fiche remplie par l'assistante sociale ; pour bénéficier du colis il est nécessaire que le reste à vivre soit inférieur à 8 € / personne.</p>	<p>40 à 50 familles bénéficiaires soit Environ 200 personnes entre 25 et 30 ans, très peu au-dessus de 55 ans</p> <p>Habitent à moins de 20 km de Châteaubriant</p>	<p>66 familles inscrites</p> <p>45 familles par semaine</p> <p>Femmes seules avec enfants</p> <p>Retraités faibles revenus</p> <p>Gens du voyage</p> <p>Personnes envoyées par CCAS</p>
Posture face aux bénéficiaires et actions « périphériques » (ex: ateliers cuisines, aide administrative, prêt...)	<ul style="list-style-type: none"> - Aide démarche administrative - Aide financière (loyer emprunt Ss condition) - Redonner confiance rendre indépendant 		<p>Des bénéficiaires viennent au secours populaire pendant la fermeture des restos du cœur</p>	
Fonctionnement des associations : financement, fonctionnement financier (dons, ventes...), bénévoles	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte hebdo à E.Leclerc (principal) - Don Européen - Livraison Hebdo de RC régional dans chaque centre 	<p>Le financement de l'association est assuré par des dons + la vente de produits collectés avec une braderie annuelle dans les locaux de l'association, en plus de la vente régulière au cours de l'année. Il y a, aussi, 3 ou 4 déstockages d'organiser chaque année.</p>	<p>Autonome financièrement</p> <p>Financée par dons et subvention et par braderie organisée dans les locaux</p> <p>Locaux mis à dispo par collectivités</p>	<p>Locaux mis à dispo par collectivités</p> <p>Fonctionnement très proche de celui de châteaubriant</p> <p>Livraison régulière chaque semaine par le réseau.</p>

Lien/organisation entre associations du territoire	Très peu de lien avec les autres associations	<p>Il n'y a pas de problèmes locaux avec les autres associations</p> <p>Avec le Secours Populaire il y avait une galette des rois en commun, cela ne se fait plus maintenant. Il communique la liste des personnes à prendre en compte lorsqu'il est fermé pendant l'été.</p> <p>Avec les restos du cœur il n'y pas d'accord, mais parfois quelques échanges.</p> <p>Avec la Croix rouge il y des échanges.</p> <p>Ils ne rencontrent que lors des réunions de solidarité</p>	Peu de relations avec les assos du territoire Relations ponctuelles avec lion's club Partenariat avec St Vincent de Paul	Très peu de liens avec asso locales Lien avec resto du cœur Châteaubriant
Mobilité des « bénéficiaires »/ accès physique aux distributions	- Adapté un arrêt CBus devant RC	<p>L'association est présente sur 22 communes du secteur Châteaubriant, Derval, Nozay.</p> <p>Les personnes viennent de loin, car les bénéficiaires ne souhaitent pas que cela se sache.</p> <p>Les personnes peuvent soit venir chercher leur colis soit être livrée, mais ce n'est pas qu'une simple livraison il y a un échange avec les personnes livrées.</p> <p>Les personnes avec des difficultés physiques ou isolées et ne disposant pas de moyen de transport sont livrées.</p> <p>Les personnes qui ont des problèmes de voiture peuvent bénéficier d'une aide pour en acquérir une autre.</p>	La mobilité n'est pas prise en compte	Les personnes viennent par leur propre moyen Utilise l'association coup de pouce de Derval remplacé par transport solidaire Personnes viennent avec l'aide d'une personne du CCAS
Piste d'actions, de solutions, « ce qu'il manque »	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de moyen de mobilité pour de potentiel bénéficiaire - Projet d'un bus itinérant pour faire les distributions et être plus proche de potentiel bénéficiaire - Arrêt du CBus devant le RC de Chateaubriant 			

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DE JULIEN NOEL DES ÉLÉMENTS DE DÉFINITIONS

Une problématique de recherche-action : vers une alimentation locale de qualité plus accessible...

Distribuer l'aide alimentaire

- Accessibilité à une alimentation saine et sùre
- Dynamique d'intégration sociale

Démocratiser les circuits courts

- Surreprésentation de population aisée
- Accessibilité au-delà de la précarité économique

Comment les initiatives de solidarités alimentaires permettent-elles un accès à l'alimentation de qualité pour tous/toutes sur les territoires ?

⇒ **Précarité alimentaire** : situation d'instabilité (d'insécurité, de vulnérabilité) dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans la dignité et le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri.

Contexte 3 : des préoccupations sociétales sur l'accessibilité alimentaire

4 dimensions identifiées par le tissu associatif : définitions et freins

Accessibilité économique Elle résulte à la fois du prix proposé et du pouvoir d'achat des personnes (revenus, aides, etc.). Elle constitue le premier facteur des inégalités d'accès à une alimentation de qualité.	Accessibilité pratique Elle concerne à la fois la condition physique des personnes (âge, handicap par exemple), leur milieu de vie et leur mobilité, leur accès au matériel adéquat (accès à une cuisine, aux outils) et leur temps disponible.
Accessibilité sociale et culturelle Elle renvoie à l'alimentation comme pratique sociale et culturelle liée à l'identité de l'individu et à son rapport aux autres. Elle désigne donc la capacité d'avoir accès à une alimentation en accord avec ses valeurs, traditions et pratiques.	Accessibilité citoyenne Elle renvoie à la nécessité d'avoir accès à une bonne connaissance du système alimentaire, à la capacité de s'organiser collectivement et participer à toute initiative citoyenne liée à l'alimentation (engagement associatif et/ou politique, consommation responsable, transferts de savoirs liés à l'alimentation, etc.).

Accessibilité économique <ul style="list-style-type: none">• Contraintes budgétaires	Accessibilité pratique <ul style="list-style-type: none">• Déficit d'offre de qualité selon le lieu d'habitation (QPV, ruralité...)• Déficit de lieu et d'équipement pour cuisiner (résidence à l'hôtel, hébergement d'urgence...)• Impossibilité d'inscrire les enfants à la restauration scolaire• Manque de temps par accumulation de contraintes
Accessibilité sociale et culturelle <ul style="list-style-type: none">• Stigmatisation et culpabilisation face aux injonctions du « mieux manger »• Repas et denrées disponibles incompatibles avec la culture et les croyances• Auto-exclusion (« Le bio ce n'est pas pour moi »)	Accessibilité citoyenne <ul style="list-style-type: none">• Exclusion de la participation citoyenne jugée comme une contrainte supplémentaire, secondaire par rapport à la situation de survie des personnes

RECHERCHE-ACTION SOLALTER

IDENTIFICATION DES INITIATIVES DE SOLIDARITES ALIMENTAIRES

▶ 3 types d'initiatives de solidarités alimentaires : focus

▶ 3 groupements d'achats plus solidaires :

- AMAP Monde du Blosne à Rennes (départ. 35)
- le Cabas des champs à Brest (départ. 29)
- le Marché ô p'tits légumes à St-Brieuc (départ. 22)



▶ 3 jardins collectifs :

- le Jardin de la Rencontre à St Brieuc (départ. 22)
- Optim' Services, du réseau Jardins de Cocagne à Riantec (départ. 56)
- Jardin partagé de Bruz, en périphérie rennaise (départ. 35)

▶ 2 dispositifs de relocalisation d'antennes alimentaires :

- Amicale laïque de St Yvi (départ. 29)
- Epicerie solidaire de Lorient (départ. 56)



RECHERCHE-ACTION SOLALTER

IDENTIFICATION DES FREINS ET LEVIERS DES INITIATIVES DE SOLIDARITES ALIMENTAIRES

▶ Un jeu de constantes : freins et leviers des initiative

▶ Développer les partenariats

- Échanges entre structures (logistique, formation, réglementation)
- Appui du réseau à plusieurs échelles
- Visibilité et communication

▶ Implication des collectivités

- Moyens humains : élus, travailleurs sociaux
- Moyens financiers : soutien de l'initiative
- Moyens logistiques : mise à disposition de terrains / locaux

▶ Sensibilisation / éducation à l'alimentation

- Par la pratique : jardinage, achats, cuisine
- Offre diversifiée de produits de proximité et de qualité

▶ Accessibilités

- Prix : groupement d'achat, paniers solidaires, tarification préférentielle...
- Souplesse dans l'engagement, dans le fonctionnement

▶ Présence de référent(s)

- Leadership, personne-ressource
- Accompagnement (technique, psychologique...)

Vert le Jardin : Présence animateur hebdomadaire en t de l'activité de jardinage

▶ Bénévolat

- Formation, recrutement
- Double statut bénéficiaire-bénévole

Epicierie Landerneau : mise en place d'un plan de recrutement et de formation

▶ Considération du public

- Convivialité : qualité des locaux, de l'accueil
- Implication-participation active vectrice d'intégration
- Activités annexes : loisir, bien-être, accompagnement administratif...

En résumé : principaux types d'initiatives de solidarités alimentaires

Domaine d'activités	Type d'initiative	Exemples observés dans le cadre de l'étude
Production	Jardins et fermes d'insertion par l'activité économique	→ Les Jardins de Cocagne
	Jardins d'autoproduction individuels et collectifs	→ Les jardins en pieds d'immeubles de Grande-Synthe → Les jardins partagés portés par la Légumerie (Lyon)
Distribution	Paniers et filets solidaires	→ La démarche PANIERS des Hauts-de-France → Les paniers solidaires des Paniers marseillais → Filets solidaires du CCAS d'Angers (voir l'encadré page 25)
	Épiceries sociales et solidaires	→ Les Canuts au marché (Lyon) → Les AGORAé
	Supermarchés coopératifs	→ La Louve (Paris) (voir l'encadré page 39)
	Achats groupés	→ Vers un Réseau d'Achats en Commun (VRAC) (voir l'encadré page 47) → Les groupements d'achats de l'expérimentation « Se nourrir lorsqu'on est pauvres » en Terres de Lorraine (voir l'encadré page 51)
Restauration / Cuisine	Restauration et insertion professionnelle	→ La Panaméenne (Paris) → Marmite d'Afrique (Paris)
	Restaurants sociaux	→ Le projet d'espace Agnès Varda sur l'île de Nantes
	Restauration scolaire	→ Cantines 100% bio de Grande-Synthe et Mouans-Sartoux
Solidarité citoyenne	Cuisine partagée	→ Les Petites Cantines → Le Quartier libre du Collectif 4C (Paris)
	Dons entre particuliers	→ Hop-HopFood (voir l'encadré page 41)
Sensibilisation / Échanges autour de l'alimentation	Collectes solidaires	→ Les Glaneurs rennais
	Lieux de formation et d'échanges de savoirs et savoir-faire	→ L'Université populaire de Grande-Synthe (L'Atelier)
	Initiatives culturelles	→ Le projet de pièce de théâtre du Théâtre de Cristal de Vannes-le-Châtel
	Défis autour de l'alimentation	→ Les Défis Familiales à Alimentation Positive (FAAP)
Monnaies et systèmes d'échanges locaux	Jardins pédagogiques	→ Les jardins pédagogiques dans les écoles
	Monnaies locales complémentaires	→ Le Mois solidaire du Cairn (Grenoble)
	Monnaies-temps	→ La MANNE (Loos-en-Gohelle / Audruicq)

Des notions embrayeuses de questionnements multiples

► Pas une fin en soi, mais davantage un moyen de....

- de permettre à tous d'avoir accès à une alimentation choisie
- de retrouver du lien et du mieux-être social, dans des lieux de rencontres (jardins, cuisines...)
- de révéler une multitude de bonnes pratiques qui lèvent certains biais des CCPA (prix, bio...)

► Réflexions prospectives

- sur les qualités de l'agriculture/alimentation
- sur la participation des populations à ces initiatives de reconnections
- sur le fonctionnement actuel des politiques alimentaires : complémentarités entre politiques institutionnelles (aide - précarité alimentaire) et initiatives « citoyennes »



► Lutter vs. la précarité : promouvoir les formes d'accessibilité alimentaire

- les modes d'action collective et la pédagogie de l'action (aller vers des pratiques plus démocratiques et émancipatrices)
- le développement d'une approche territoriale (faire avec le territoire et ses ressources)
- la coopération entre le monde agricole et les acteurs de solidarité
- et la transformation des modalités d'aide alimentaire (activités de production en collectif, diversifier les modes d'approvisionnement, épiceries coopératives, groupements d'achats...).

4 grands axes



Comment faire mieux ? Qu'est ce qui serait à améliorer ? Qu'est qui pourrait être proposé ?

Restitution Groupe 1

- Mutualiser les moyens de distribution
- Être acteur = rendre acteur les bénéficiaires
- Apprendre à cuisiner les aliments donnés (atelier nutrition) – équilibre alimentaire
- Rapprocher le bénéficiaire aux distributeurs
- Etre en projet dans une adhésion
- Créer des groupements pour produire
- Trouver des terrains non jardinés
- Apprendre les bases de conservation

Les initiatives qui existent ou pourraient être développées, optimisées...

Par petits groupes...

Domaine d'activités	Type d'initiatives	Exemples, précisions
Production	<ul style="list-style-type: none">- Jardins partagés, jardins familiaux- Incroyables comestibles- Glaneurs volontaires- Mise à disposition de terrains municipaux en friche pour cultiver	Restitution Groupe 2
Distribution	<ul style="list-style-type: none">- Epicerie sociale et solidaire- Répondre à la demande des demandeurs- Meilleures connaissance des produits	
Restauration/cuisine		